

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

8 août 2011	Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 8 août 2011 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier et Ginette Lamoureux Messier.
Absences	Les conseillers Richard Désourdy et Clément Galipeau sont absents.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Réal Pelletier, maire, ouvre la séance et les sujets à discuter sont les suivants :

1. Soumissions pour la réfection des chemins Chevalier et Édoin
2. Creusage d'un puits au garage municipal
3. Période de questions
4. Levée

11-08-160 1. **SOUSSIONS POUR LA RÉFECTION DES CHEMINS CHEVALIER ET ÉDOIN**

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

CONSIDÉRANT QUE : quatre (4) soumissions ont été reçues pour les travaux de réfection des chemins Chevalier et Édoin soit :

- Pavages Maska inc. : 214 355.61 \$, taxes incluses ;
- Sintra Inc. : 259 074.79 \$, taxes incluses ;
- Construction DJL inc. : 306 055.87 \$, taxes incluses ;
- Pavage Daudi Ltée : 225 416.34 \$, taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE : Pavages Maska inc. s'avère le soumissionnaire le plus bas conforme;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : le contrat de réfection des chemins Chevalier et Édoin soit octroyé à Pavages Maska inc. au montant de 214 355.61 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

11-08-161 2. **CREUSAGE D'UN PUIS AU GARAGE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE : deux (2) prix ont été obtenus par l'inspecteur municipal pour le creusage d'un puits au garage municipal, soit :

- Forage de Puits Champagne inc. : 19 \$ / pied;
- Les Puisatiers Caron inc. : 21 \$ / pied;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : Forage de Puits Champagne inc. soit engagé pour procéder au creusage d'un puits au garage municipal.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS 19H40

Aucun citoyen, aucune question.

11-08-162

4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 19H40.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier